

# Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 24 janvier 2023, 18 h 45

Plateforme TEAMS

## COMPTE RENDU

### Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe aux Services éducatifs  
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents  
Mme Cynthia St-Hilaire, parent, parent substitut au comité de parents et vice-présidente du CCSEHDAA  
Mme Mélanie Lessard, orthophoniste et représentante du CIUSS - CRDI  
Mme Priscilla Tremblay, parent et trésorière du CCSEHDAA  
Mme Élise Harvey, parent  
Mme Christiane Côté, parent substitut  
Mme Élisabeth Bergeron, représentante des enseignants  
Mme Julie Langevin, directrice à l'école Le Roseau et représentante des directions d'écoles  
Mme Sophie Rousseau-Tremblay, conseillère pédagogique et représentante du personnel professionnel  
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée au Centre de services scolaire et représentante du personnel de soutien  
M. Claude Dion, parent

### Sont excusés :

Mme Céline Gauthier, parent  
Mme Geneviève Gagné, parent  
Mme Mélissa Charron, parent  
Mme Audrey Simard, parent substitut  
Mme Marie-Claude Bouchard, parent  
Mme Claudie Gagnon, parent

### 1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

### 2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel quel.

Mme Marineau mentionne que les sujets de Mme St-Hilaire et Mme Harvey seront discutés dans les suivis du compte rendu.

Mme Harvey propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Tremblay appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 NOVEMBRE 2022

Mme Marineau demande si des membres ont des commentaires en lien avec le compte rendu de la dernière rencontre. Personne ne se manifeste. Elle poursuit donc avec les suivis qu'elle tenait à effectuer :

6) On aurait dû lire : Mme Marineau nous résume la dernière rencontre du comité de parents et non comité de parents HDAA.

11a) Mme Thibodeau a rencontré la responsable du transport pour réfléchir sur diverses solutions à apporter, Mme Langevin était également présente lors de ces rencontres. Mme Thibodeau mentionne qu'il y a des mesures budgétaires prévues à cet effet. De plus, une entente de partenariat est amorcée avec le transporteur afin d'obtenir un rabais. Une autre

possibilité, la Fondation du Fjord à laquelle les directions peuvent soumettre des demandes de soutien financier. Mme Thibodeau a retourné le rappel de la fondation avec le formulaire à compléter en cas de besoin à toutes les directions.

Mme Harvey se questionne sur la prise en charge des budgets par les directions, est-ce la direction qui choisit d'attribuer un montant supplémentaire pour le transport d'une classe dans laquelle il y aurait un enfant avec un handicap physique et est-ce que les directions sont conscientes qu'une aide supplémentaire est nécessaire pour le transport des enfants avec des besoins particuliers. Mme Thibodeau explique que le ministère donne des mesures pour favoriser les sorties dans les écoles, il n'y a pas de somme attribuée automatiquement, c'est le gestionnaire qui fait la distribution des montants après analyse incluant les élèves à besoins particuliers.

11b) sera traité en point officiel (8).

11c) Mme Thibodeau mentionne que l'ajustement des coûts a été fait suite à une directive ministérielle, le plan de communication a été acheminé en début d'année aux parents dans la politique des frais de l'école. La politique est arrivée en juillet et les services de garde ont dû mettre leur politique à jour, ce qui a créé un délai. Mme Thibodeau mentionne que le ministère oriente la facturation avec un montant de 3.00\$/heure maximum à charger, ce facteur s'ajuste dépendamment de la durée. Pour ce qui est des services spécialisés, le centre de services prend en charge et supporte l'ensemble des écoles qui ont ces services, car le coût chargé aux parents n'est pas suffisant pour couvrir les frais du personnel ressource.

11e) Mme Thibodeau explique qu'étant donné que les sujets sont plus spécifiques et que l'on doit ramener la mise en contexte lors des suivis, c'est donc centré sur le comité. Mme Thibodeau mentionne qu'il y a une ligne directrice pour les parents souhaitant avoir de l'information et qu'ils peuvent contacter Mme Marineau ou elle-même lors de questionnements.

Mme Tremblay propose l'adoption du compte rendu. Mme Côté appuie cette proposition. Le compte rendu du 15 novembre 2022 est accepté à l'unanimité.

#### **4) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Marineau nous résume la rencontre du 7 décembre dernier. M. Régis Lavoie et Mme Sandra Boulianne ont animé cette rencontre. Il y a eu des points de consultation. Plan triennal de répartition des immeubles, gros changement au niveau du lab-école qui fera partie d'une nouvelle répartition des immeubles. Services éducatifs dispensés. Calendrier 23-24. Consultation protectrice de l'élève, changement au niveau de la loi 40. Une nouvelle responsable se joint au comité. L'adoption du rapport annuel du comité de parents et du rapport financier était à l'ordre du jour, mais ils ont été remis. Plusieurs bons coups se vivant dans les écoles ont été énumérés.

#### **5) ORGANISATION DES SERVICES 23-24 (PRIMAIRE-SECONDAIRE)**

Mme Thibodeau présente le document pour consultation du cadre organisationnel des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA).

Mme Harvey se questionne au niveau de l'Envolée, est-ce qu'un élève qui a un trouble de comportement peut avoir recours à ce service et quelle est la procédure de sélection? Mme Thibodeau précise que ce service est de courte durée, quelques semaines d'intervention auprès de l'élève de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, intégré dans un groupe d'élèves à l'école Saint-Antoine. Une équipe composée d'une enseignante, tes, psychoéducatrice accueille le jeune avec des difficultés significatives au niveau de l'adaptation (comportement) l'équipe a ciblé un besoin d'intensité de service. L'objectif est de retourner l'élève dans son école d'origine suite aux recommandations, analyses et interventions faites avec le jeune et l'équipe-école. On doit s'assurer qu'il y a eu des interventions dans chaque palier d'intervention et que la réponse a été mesurée. Toutes les écoles font un plan d'aménagement préventif, elles sont accompagnées pour soutenir l'élève. L'objectif c'est ce qu'il y a de mieux pour le jeune entre

l'intensif dans l'école ou le transfert temporaire à l'Envolée. À noter que lorsque le jeune est transféré, l'équipe-école reste en collaboration. Les périodes d'entrée sont novembre et mars.

Mme Bergeron se questionne au niveau des périodes d'entrée qui ont passé de 3 à 2. Mme Thibodeau explique que par le passé les entrées n'étaient pas fixes, mais en continu, un projet d'entrées fixes a été analysé en débutant avec 3, mais finalement 2 entrées a été retenu, car ces élèves ont besoin de sécurité, stabilité et d'interventions spécifiques, donc on ne veut pas déstabiliser continuellement le groupe avec l'arrivée d'un nouvel élève déstabilisé. Le constat et les recommandations des professionnels nous ont permis de voir que 3 entrées n'étaient pas optimales.

Dans les cas inattendus qui surviennent entre les périodes d'entrées, des échanges ont lieu entre les divers intervenants afin d'apporter une solution dans l'immédiat et dans l'école d'origine par exemple avec un plan intensif et ajout de personnel en surcroît et l'équipe de l'Envolée peut également être en soutien dans ces cas.

Les Semeurs ont les mêmes fonctions pour les élèves de la maternelle à la deuxième année.

Pour le secondaire, Mme Thibodeau précise qu'il y a un service ajouté Intérêt-Études pour les élèves qui ont un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble relevant de la psychopathologie pour laquelle on a un bris de service, trop en dysfonctionnement n'arrive plus à fréquenter l'école, clientèle du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Ce service a été mis en place à la suite de la pandémie, ce qui avait apporté de grandes difficultés chez certains élèves. L'élève ne peut être présent à temps plein à l'école, ce qui met en péril l'obtention de son diplôme. Une plage horaire de 20 minutes sur base hebdomadaire est structurée avec les partenaires du scolaire et externes afin de valider les objectifs et se réajuster. C'est un projet en expérimentation pour une période de 2 ans avec la collaboration du milieu de la santé.

Mme Thibodeau présente le tableau des chemins de la persévérance et demande les commentaires des membres du comité. Mme Marineau suggère d'indiquer une légende afin de mentionner que les couleurs du tableau correspondent aux explications des pages précédentes.

## 6) SUIVI RENCONTRE INFORMELLE DU 17 JANVIER 2023

-Semaine ÉHDAA (2 au 6 mai 2023)

Mme Marineau mentionne que plusieurs parents étaient présents (6). Les nouvelles restrictions budgétaires limitent la réalisation du projet. De belles réalisations ont été faites par le passé, des signets, des cordons-cou, roll-up. Nous sommes limités dans le temps pour envisager une conférence avec un spécialiste et très coûteux. Une proposition a été faite, une conférence avec Mme Palin. Mme Marineau suggère d'amorcer les démarches dès la première rencontre si l'option d'un conférencier est retenue pour l'an prochain et une bonne évaluation du budget est à faire. Autre possibilité, présentation sur le plan d'intervention faite par des parents du comité avec le support visuel du centre de services. Mme Marineau demande d'autres suggestions d'ici quelques jours pour essayer de mettre le tout en place. Mme Thibodeau précise que Mme Carmen Simard a fait une capsule avec un élève, témoignage de son parcours, ce qui pourrait être intéressant et remplacer le témoignage. Mme Marineau suggère de le publiciser et de l'intégrer dans notre site ÉHDAA sur le centre de services et de faire des capsules avec de bons coups et d'autres beaux parcours. Mme Marineau souhaite s'impliquer pour la mise en place de ce projet. Mme Bergeron suggère qu'un mouvement, exemple porter quelque chose de distinctif, soit lancé dans les écoles et elle mentionne qu'ils peuvent transmettre l'information aux parents. Suggestion de Mme St-Hilaire, il pourrait y avoir du jumelage avec un enfant différent ou faire une action positive pour les intégrer. Mme Marineau précise que l'idée de transmettre une liste d'activités aux enseignants pourrait être une bonne idée et elle précise que les suggestions peuvent lui être transmises. Les suggestions seront discutées lors de la rencontre de parents.

-Rencontre de nouveaux parents

À la suite de très longs échanges, il a été conclu que cette rencontre est désuète, malgré le travail fait pour aller chercher de la clientèle qui s'est avéré un échec vis-à-vis du taux de participation. Ce qui a été envisagé, courtes capsules sur les différentes sections du parcours qui se retrouveraient sur le site du centre de services section ÉHDAA et la publication à l'occasion sur les réseaux sociaux et de remplacer la rencontre par des cafés-rencontres en début et fin d'année en tenant compte des commentaires obtenus soit préférable en début d'année. Possibilité de réajustements dans la fréquence et les plages horaires.

Mme Lessard suggère de faire un partenariat avec le CIUSS, car en début d'année il y a encore des interventions de leur part avec certains élèves donc ils pourraient publiciser une première rencontre virtuelle comme premier contact pour introduire la planification au niveau des capsules, café-rencontre. Mme Harvey mentionne que l'idée des capsules est très bonne et que le projet pourrait débiter rapidement afin que ce soit près en fin d'année scolaire pour que certaines capsules soient prêtes pour la rentrée scolaire. Mme Marineau suggère de remplacer la rencontre de juin par un café-rencontre.

Mme Harvey demande si le budget du comité ÉHDAA peut servir pour ce genre d'activité et si le centre de services peut nous aider pour la réalisation ou la diffusion?

Mme Thibodeau mentionne qu'au niveau du budget, ce genre d'activité fait partie de la marge de manœuvre. Elle va valider avec son équipe concernant l'aide technique.

Mme Marineau mentionne qu'un membre du comité s'est montré intéressé pour développer le volet secondaire et bonifier la section ÉHDAA du site internet. Mme Marineau fera un suivi auprès de Mme Thibodeau.

## **7) DÉMARCHE D'INTÉGRATION DE LA NOUVELLE CLIENTÈLE ÉHDAA**

Le sujet est reporté à une prochaine rencontre.

## **8) RÉORGANISATION DU SERVICE SPÉCIALISÉ ÉMERGENCE**

Mme Thibodeau précise que l'école Antoine-de-St-Exupéry se dirige vers le lab-école et ce fut une opportunité pour le centre de services de revoir l'organisation des projets particuliers. Les bassins sont redessinés et des services réanalysés dont Montessori. Ce dernier sera associé aux classes langage et vont se diriger vers l'école L'Horizon. Dans la réflexion il y a également le service Émergence qui est à l'école de La Pulperie. Mme Thibodeau est en mesure de confirmer que ce service sera transféré dans l'école André-Gagnon à partir de la prochaine année scolaire. L'objectif est de continuer d'améliorer le service, avoir une proximité et des locaux adaptés. Les groupes réguliers demeurent également à cet endroit avec la philosophie de rester dans l'éducation inclusive. Les équipes-écoles sont consultées dans leurs préoccupations afin de ne rien oublier pour le bien-être des élèves. L'Équipe pédagogique travaille en collaboration avec un ergothérapeute au niveau des aménagements à mettre en place incluant la salle de bain adaptée.

Mme Harvey remercie Mme Thibodeau du suivi qui a été fait, car tous les parents ont eu une rencontre et ils ont pu transmettre leurs inquiétudes principalement au niveau du changement au niveau de l'équipe-école.

## **9) PRÉSENTATION DU SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE**

Le sujet est reporté à une prochaine rencontre.

## **10) AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est apporté.

## 11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avec l'accord de tous, nous ajoutons 5 minutes supplémentaires à la rencontre. M. Dion propose la levée de la rencontre et Mme St-Hilaire seconde. La séance est donc levée à 20 h 45.

Annie Marineau  
Présidente du CCSÉHDAA  
rencontre

Sylvie Emard  
Secrétaire de la